

LETTRE D'INFORMATION

À DESTINATION DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS
D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DU BAS-RHIN

FIL ROUGE #9

Lettre d'information et d'échanges de pratiques

Le mardi 19 mai 2020

La parution du [décret n° 2020-548 du 11 mai 2020](#) portant sur l'ouverture des établissements recevant du public (chapitre 4 article 10) a pris de court les équipes pédagogiques qui préparaient une reprise progressive des activités dès le mois de mai. (Vous trouverez une lecture de ce texte proposée par Nicolas Stroesser, directeur du CRR de Metz, sur son blog [indovea.org](#)). Si ce décret n'est pas lié de manière automatique à la durée de l'état d'urgence, aucune date n'est cependant annoncée, pour autoriser l'ouverture des lieux concernés via un nouveau décret.

Par ailleurs, sur le [site du gouvernement](#), dans le chapitre « vie sociale », il est stipulé : « *je ne peux pas accéder aux cinémas, salles de théâtre, salles de concert, salles des fêtes, salles polyvalentes, conservatoires - fermés au moins jusqu'à fin mai* ».

Si un changement devait intervenir nous nous emploierons bien sûr, à vous en informer.

Continuez à nous faire parvenir vos témoignages, expériences, besoins, demandes de conseil.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Faites passer votre message : martine.fleith@bas-rhin.fr ou 06 34 40 87 98

QUEL DECONFINEMENT POUR LES ECOLES D'ART ? (SUITE...)

Le CNEA (syndicat des employeurs de l'économie sociale et solidaire) et le SYNOFDES (syndicat des organismes de formation) ont publié un guide pour aider les employeurs associatifs à l'élaboration du plan de reprise. Il est téléchargeable [ici](#)

Les spécificités des écoles d'art n'y sont pas abordées. Il vous incombe donc d'analyser précisément chaque situation de travail (des postes d'enseignement aux postes administratifs, en passant par les agents d'accueil et de nettoyage) afin de mettre à jour le DUERP (document unique d'évaluation des risques).

Des études sur les spécificités des risques liés aux **pratiques musicales** commencent à voir le jour et permettent de préparer au mieux un protocole d'accueil adapté à la reprise des activités (Cf. liens ci-contre)

En **danse et cirque**, aucune étude n'est encore publiée mais les mêmes règles d'hygiène préconisées pour les activités sportives doivent prévaloir avec une attention particulière à observer concernant le respect des distanciations dans les vestiaires.

Pour le **théâtre**, pas d'étude non plus, sachant que la distanciation physique et les masques rendront le travail malaisé à l'enseignement de cet art.

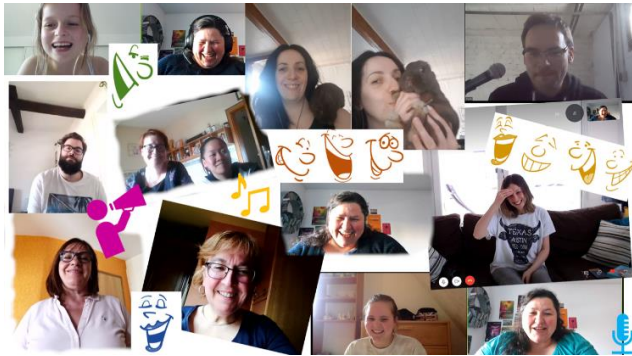
Liens utiles...

Enseignement musical

- [risques inhérents aux pratiques musicales](#)
(La Lettre du Musicien)
- [étude scientifique sur les émissions d'aérosols de l'Orchestre symphonique de Bamberg](#) ([indovea.org](#))

L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE AU DEFI DE LA DISTANCE

Dans cette rubrique nous vous proposons de contribuer en témoignages et en retours pratiques de l'utilisation des différents supports numériques actuellement disponibles pour les enseignants.



Focus sur...

**l'École intercommunale de Musiques « Ravel »
(Mundolsheim, Vendenheim et Lampertheim)**

Direction : [Carine Augé](#)

Depuis le début du confinement, l'équipe pédagogique s'est d'emblée engagée à maintenir le suivi pédagogique des élèves. L'étude des journaux de bord d'activité, remplis par chaque professeur a vérifié qu'une grande majorité d'entre eux répondait activement aux propositions.

Un récent séminaire de partage de compétences organisé en interne a identifié les référents autour de l'utilisation d'outils de communication à distance (*Whatsapp, Skype, Facetime*).

La communication auprès des élèves s'organise par envoi de courriers via I-Muse, par mail de la Direction et via les professeurs au sein de leurs classes. Les canaux de presse locale relaient également les informations pratiques et [la page Facebook de l'école](#) est une fenêtre ouverte au quotidien.

Suite à une volonté de l'équipe pédagogique, un sondage a été mis en place et a révélé que près de la moitié des élèves souhaitaient reprendre les cours en présentiel au troisième trimestre.

Dans le respect des recommandations sanitaires du gouvernement et en tenant compte des contraintes des bâtiments répartis sur 3 communes, un protocole d'accès pour un public strictement restreint a donc été rédigé. Les masques, visières, parois plexiglas, lingettes, gel hydro-alcoolique ont été achetés en nombre suffisant pour répondre au protocole adressé à chacun des professeurs et élèves.

En concertation avec le Conseil d'Administration, nous travaillons aujourd'hui à réunir les conditions favorables pour tourner la page de l'après confinement et co-construire de nouveaux modes de fonctionnement pour l'avenir. Maintenir une activité nous permet également d'être vigilants et réactifs au sein du réseau (état des lieux, contacts, retour d'expériences). La parution de décrets et d'articles rebattent régulièrement les cartes et sèment le doute sur une vision à court terme. Quoiqu'il en soit, les consignes officielles liées aux conditions sanitaires pour une reprise d'activité avec accueil du public existent et nous permettent d'envisager les conditions d'une reprise dès qu'elle sera possible.

Comment appréhender la déception des projets non concrétisés en cette fin d'année ? Comment retrouver le lien avec tous les enfants des classes d'éveil et de chant choral qui sont un vivier extraordinaire pour nos écoles ? Comment renouveler un projet pédagogique et artistique si les pratiques collectives ne sont plus possibles ?... Ces questions sont incontournables. Pour l'heure, il est essentiel de travailler ensemble à maintenir vivant et prendre soin de ce fabuleux « éco-système » qu'est notre école de musiques !

Carine Augé

LA DANSE CHEZ VOUS

Et pour la danse ? Rester mobile tout en restant chez soi...

Dans cette rubrique, nous vous proposons de découvrir des initiatives pédagogiques encourageant les élèves danseurs à continuer de se relier à leur corps, à leurs sensations, et à (re)découvrir une culture chorégraphique aussi vaste que riche !

Rendez-vous sur le site [« Pratiques artistiques dans le Bas-Rhin »](#) pour télécharger le dossier « Fil rouge - spécial danse » régulièrement actualisé (colonne à droite de la page)